

REVALORISATION SALARIALE

DES AVANCÉES... MAIS LOIN DU COMPTE!

Le 4 juillet s'est tenu une nouvelle séance de négociation afin d'aborder les mesures salariales pour soutenir votre pouvoir d'achat.

Les représentants du personnel, une nouvelle fois en grève, attendaient des propositions à la hauteur de l'inflation.

Pour rappel :

- Le 20 juin, les employeurs avaient proposé une augmentation de **0,5 % du SNB au 01/10/22.**
- Le 28 juin, ils proposaient une augmentation de **0,7 % du SNB au 01/10/22.**

Ce 4 juillet, la proposition d'augmentation est de **1 % du SNB au 01/07/22.**

Cette augmentation, si elle a lieu, serait une « avance » sur l'augmentation du SNB 2023...

Nous sommes encore bien loin de la revendication de l'interfédérale qui portait sur une augmentation de **4,5 % a minima du SNB...** Avec aujourd'hui une inflation annoncée à **6 %.**

Même le gouvernement a fait mieux pour les fonctionnaires avec une augmentation générale de **3,5 % dès le 1^{er} juillet !**

Lors de cette séance, les employeurs ont également proposé :

- Leur volonté de recommander aux entreprises d'octroyer une prime au personnel d'a minima 400 euros dans le cadre de la future loi pouvoir d'achat.
- Une anticipation de la négociation « primes et indemnités » avec une date d'effet au 1/10/2022, ce qui anticipera la revalorisation des forfaits Hôtels et Repas entre autres.
- L'engagement, dans le cadre des négociations salariales de branche pour 2023, de mesures spécifiques concernant les salariés jusqu'au NR80.

Un projet d'accord va être soumis à la signature, l'application des propositions des employeurs est donc conditionnée à la validation de cet accord par les fédérations syndicales.

L'interfédérale, lors de la séance, a porté la revendication d'augmentation du SNB à **2 % dès le 1^{er} juillet 2022.**

Un projet d'accord va nous être envoyé rapidement, FO Énergie et Mines consultera ses instances.

